



Toute la correspondance est à adresser impérativement à Madame la Directrice Administrative

## FFF – LPIFF DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des Arbitres et Arbitres-Assistants opérant pour le compte du District de Football 93

### A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011

Indemnité de déplacement :		46 €
Indemnité d'équipement et de documentation :	U19 – Seniors	30 €
	U17	25 €
	U14 – U15	20 €
	Futsal	15 €

### DECOMPTE DES FRAIS

Nom de l'arbitre : ..... Licence n° : .....

Compétition : ..... Date : .....

Equipes : .....

Frais de déplacement : 46 €

Indemnité d'équipement : ..... €

**TOTAL :** ..... €

Date et Signature :



Toute la correspondance est à adresser impérativement à Madame la Directrice Administrative

## FFF – LPIFF DISTRICT DE FOOTBALL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des Arbitres et Arbitres-Assistants opérant pour le compte du District de Football 93

### A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011

Indemnité de déplacement :		46 €
Indemnité d'équipement et de documentation :	U19 – Seniors	30 €
	U17	25 €
	U14 – U15	20 €
	Futsal	15 €

### DECOMPTE DES FRAIS

Nom de l'arbitre : ..... Licence n° : .....

Compétition : ..... Date : .....

Equipes : .....

Frais de déplacement : 46 €

Indemnité d'équipement : ..... €

**TOTAL :** ..... €

Date et Signature :